



## ***PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT DE GUINEE (PEAG)***

**Financement : Banque mondiale : P179017**

**Crédit IDA N° 7742-GN & DON N° C 7738-GN**

### **DEMANDE DE PARTENARIATS POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS DU PEAG**

***FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, MATERIEL ET  
MOBILIER DE BUREAU, MATERIEL ROULANT, FOURNITURES ET  
CONSOMMABLES DE BUREAU.***

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de l'IDA à hauteur de 200 millions de Dollar US pour financer conjointement le Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG) dont l'objectif est d'accroître l'accès aux services d'eau gérés en toute sécurité dans le Grand Conakry et d'appuyer la mise en œuvre de politiques et de réformes institutionnelles en matière d'eau et d'assainissement. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements au titre des futurs marchés de fourniture d'équipements informatiques, du matériel et mobilier de bureau, du matériel roulant, fournitures et consommables de bureau.
2. L'UGP du PEAG sollicite des partenariats avec les Sociétés et Entreprises légalement établies en Guinée afin de constituer une Base de données des fournisseurs qui permettra de présélectionner celles qualifiées pour les consultations futures dans l'acquisition des équipements et fournitures citées plus haut.
3. Les critères d'éligibilité pour figurer dans cette Base de données sont :
  - Être légalement constituée (RCCM) et à jour en matière de fiscalité (Quitus fiscal à jour),
  - Disposer d'un siège social vérifiable,
  - Avoir réalisé des cas similaires pertinents dans les domaines d'intervention de la Société ou de l'Entreprise (au moins 3 cas similaires) ces cinq (5) dernières années.



Les Partenaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de *l'Unité de Gestion du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG)*, sise au Quartier Minière Corniche en face de la cour de Saifoulaye DIALLO, Commune de Dixinn, BP : 1217, Conakry et tel : (224) 628-489-131/ 621 510 884 de 09 h 00 à 16 h 00 du lundi au jeudi et 09 h 00 à 13 h 00 le vendredi.

Les demandes de partenariat adressées au Coordonnateur du Projet PEAG devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **20 avril 2026 à 16 h 00**.

Conakry, le 06 avril 2026

**Le Coordonnateur**



Guinée

